

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 92 (1947)
Heft: 2

Artikel: La liaison artillerie-infanterie
Autor: Mennet, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

92^e année

No 2

Février 1947

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :
fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209.

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne.

La liaison artillerie-infanterie

Nous n'aurons jamais à faire de comparaison entre les gigantesques concentrations de feux d'artillerie que les armées belligérantes ont été à même d'exécuter durant cette dernière guerre, et les tâches qui incomberaient à notre artillerie si nous étions appelés à nous battre.

Il faudrait avoir vécu la destruction de Varsovie, les sièges de Stalingrad et d'Odessa, ou encore les préparatifs qui précédèrent la chute de Berlin, pour avoir une réelle notion de la puissance « artillerie » qu'une grande nation peut aujourd'hui mettre à disposition de ses soldats.

Limitons-nous donc simplement à supposer que, comme ailleurs, notre artillerie ait subi le même développement technique, numérique et tactique, mais à une échelle réduite, judicieusement adaptée à la formation de notre armée, à la grandeur de notre pays et à sa configuration topographique.

Je désire ici, relever une seule chose. Que ce soit à l'échelle des moyens massifs engagés pendant la guerre, ou à la « réduction » qui nous intéresse, l'artillerie restera toujours l'arme

d'appui de l'infanterie, le moyen de combat destiné à faciliter la tâche du fantassin. Utilisée intelligemment, elle permettra à ce dernier, en neutralisant ou détruisant pour lui d'importantes sources de feu ennemis, d'atteindre son objectif dans un minimum de temps et avec un minimum de pertes. Elle le couvrira de face, lui permettra le bond en avant, ou le protégera dans ses flancs. Elle lui permettra de se ressaisir, au besoin de se replier plus commodément.

Il est donc de toute importance que l'artilleur et le fantassin se comprennent parfaitement et, comme on le dit, parlent le même langage.

Combien de fois, au cours des nombreux exercices joués durant ces dernières années de mobilisation, n'a-t-on pas vu les artilleurs attendre paresseusement le signal de fin de manœuvre ayant, à tort, peu ou pas été mis à contribution. Combien de fois également, n'a-t-on pas entendu le fantassin maudire l'artilleur qui n'avait pas été à même de lui donner son appui de feu au moment opportun. Malentendus regrettables — pouvant être lourds de conséquences dans le combat — qui reposent uniquement sur le fait que les uns et les autres ne se connaissent pas encore suffisamment.

Pour le fantassin les exigences sont simples : avoir les feux de l'artillerie en place, au bon moment, en parfaite synchronisation avec la manœuvre prévue ou en cours. Ces exigences nécessitent de la part du fantassin :

1. Un contact permanent avec son artilleur.
2. Une connaissance approfondie des possibilités de l'artillerie, notamment
 - a) sur ses moyens de déplacement et de liaison ;
 - b) sur le temps nécessaire à la préparation et à l'exécution d'une tâche ;
 - c) sur la portée des trajectoires, la largeur et la profondeur des buts pouvant être battus utilement ;
 - d) sur l'efficacité des projectiles (et la dotation).

Ces connaissances, faciles à acquérir, lui permettront d'utiliser l'appui de l'artillerie avec la même aisance que les armes lourdes de l'infanterie auxquelles il est habitué. L'artillerie complète ces armes-là.

Pour l'artilleur, les exigences d'une bonne collaboration avec l'infanterie nécessitent un plus gros apport. S'il possède son métier de technicien parfaitement, il est généralement trop peu préparé aux tâches particulières de l'infanterie et doit faire un réel effort pour *penser tactique*. La chose n'est du reste pas simple et, là aussi, un contact permanent avec le fantassin est nécessaire.

Si, pour l'artilleur, les préparatifs et l'exécution d'un tir de barrage sont toujours assez semblables à ceux d'un autre tir de barrage, dans l'infanterie, une attaque, un combat en retraite ou un décrochage ne ressemblent *jamais* à une autre attaque, un autre combat en retraite ou à un autre décrochage. L'artilleur n'est pas directement au contact, mais le fantassin est en première ligne. L'artilleur peut faire usage de certains schémas, le fantassin jamais. Toutes les tâches de l'infanterie, à n'importe quel échelon, dépendent de la situation du moment, de la position, des intentions et de la force de l'ennemi.

Ce sont à ces multiples problèmes de tactique que l'artilleur doit vouer une attention soutenue. Il doit y prendre goût et chercher à les résoudre lui-même aux côtés du fantassin. Il doit connaître l'exacte position des troupes engagées et leur armement. Comme le fantassin, il doit arriver à se faire rapidement une image claire de la situation générale, puis s'intéresser à tous les détails. Il se fera lui-même une propre idée de manœuvre.

Comme nous le disait l'actuel commandant de la Br. mont. 10, dans ses intéressantes théories, les moyens dont dispose l'artilleur pour acquérir cette complète et indispensable formation, pour s'habituer à réfléchir *tactiquement* et non techniquement, sont variés :

l'étude des *règlements* de l'infanterie et de différents *ouvrages* traitant des opérations vécues sur les champs de bataille (la bibliothèque militaire en a tout un choix) ;
la fréquentation de *cours* et *conférences* et la participation active aux discussions des amis fantassins ;
et surtout, la *méditation*, car la tactique découle avant tout du bon sens.

Le fantassin, commandant à n'importe quel échelon, doit être un homme à l'esprit entraîné et vif, audacieux et prudent autant que rusé dans ses décisions, car il y va du succès de sa mission et de la vie de ses hommes. A son contact, l'artilleur le deviendra aussi.

Dès l'instant où ce dernier a compris son rôle dans la collaboration avec l'infanterie, sa tâche n'a pour lui plus de secret. Il pourra s'imposer au fantassin, émettre une opinion tactique et discuter au besoin les décisions à prendre. Il sera écouté, et non plus l'élément secondaire comme on le constate souvent.

Comprenant le fantassin, tacticien comme lui, l'artilleur en viendra tout naturellement, avec raison, à *désigner ses buts* lui-même. C'est son rôle. Il n'aura plus, comme on le voit toujours, à les demander à l'infanterie — *si ce n'est que pour les préciser* — et pourra dresser très rapidement un plan de feu assez complet. Les rares demandes qui seront encore formulées aux fantassins deviendront dès lors un simple complément aux préparatifs faits (elles seront provoquées par un bref examen en commun de la situation, p. ex. prévisions sur les endroits d'où pourrait surgir l'ennemi).

Renseigné de cette manière, l'artilleur comprendra instantanément avec quelle précision et quelle prudence il devra préparer et ouvrir un tir désiré très près de *son* infanterie (précision moins importante dans les tirs de flanquement). Il situera rapidement dans le terrain les débouchés, lisières et crêtes importantes où son feu gênera ou plaquera l'ennemi à coup sûr. Toute tâche de tir devant être exécutée avec le

maximum d'efficacité et le *minimum de munition*, le choix de cette dernière a une très grande importance.

Dans la conduite de la défense, les buts une fois repérés et préparés, l'artilleur devra savoir si ses tirs sont déclenchés sur ordre du fantassin ou si l'artillerie peut entrer en action dès la parution de l'ennemi ou la vision d'un événement justifiant le déclanchement du feu. La liberté de tir ne peut souvent pas être donnée à l'artillerie, soit parce que certaines positions risqueraient d'être révélées prématurément, soit qu'il est du désir de l'infanterie de laisser l'ennemi s'approcher plus ou moins.

LE GROUPE DE LIAISON

Ces considérations générales font ressortir tout naturellement les qualités requises d'un officier de liaison détaché avec son groupe à l'infanterie, et l'importance du travail qui l'attend en avant.

Le tir d'artillerie reste en principe en mains du commandant de groupe (liberté peut être donnée exceptionnellement aux commandants de batteries, si ces dernières sont attribuées à des compartiments de terrain différents). Ce qui revient à dire que, pendant l'action, le P.C. d'une batterie devient une petite centrale d'application, de transmission d'ordres et d'observation pour le feu du groupe. La présence de tous les commandants de batteries n'est donc pas absolument nécessaire à leur P.C. et l'un d'entre eux peut très bien être appelé à fonctionner comme Of. li. (un Of. sub. qualifié le remplacera aisément à son P.C.). Si je mentionne la chose, c'est qu'il est très important de confier la mission de liaison à un officier ayant un maximum d'expérience et une culture tactique assez poussée. L'officier de liaison représente toujours l'organe supérieur d'artillerie, qui peut être un groupe, un régiment ou une formation supérieure encore. Si la situation ne permet pas de distraire un commandant de batterie, il est indispensable de

confier cette mission de liaison au meilleur des officiers sub. susceptible de la remplir.

Le groupe de liaison doit être attribué à l'infanterie dès le début de la guerre. S'il n'est pas fait immédiatement appel à ses services, soit que l'échelon auquel il est attribué n'est pas encore engagé ou que celui-ci n'a pas encore reçu sa mission, l'officier d'artillerie utilisera ce temps libre pour établir et éprouver ses liaisons ; il en profitera aussi pour faire étroite connaissance avec ses amis fantassins. Il est indispensable qu'il se sente à l'aise dans cette arme qui n'est pas la sienne et qu'il fasse ample connaissance avec la plupart des chefs qu'il côtoiera dans le combat. Cette prise de contact lui permettra précisément de se mettre au courant des moyens en hommes et en matériel — armes — dont dispose la troupe dont il deviendra l'artilleur-conseil. La personnalité et le caractère dont il fera état dès ce moment, faciliteront grandement le travail qu'il fournira par la suite.

DÉTAIL DE LA MISSION

Dès l'instant où les ordres de mouvement parviennent à son échelon, l'Of. de liaison ne se sépare plus du commandant d'infanterie auquel il est attribué. Il s'imposera avec doigté et n'admettra pas que le fantassin discute sans qu'il soit présent. Il est nécessaire qu'il ait une vue très claire du combat qui se prépare et pourra même, par ses observations, influencer les décisions de l'infanterie.

Bien que sortant de la batterie ou du groupe X, l'Of. li., comme je l'ai dit plus haut, représente toujours l'organe supérieur de l'artillerie. Ceci suppose donc qu'un seul officier de liaison d'artillerie soit détaché à l'infanterie, afin d'éviter toute confusion, tant dans la transmission des renseignements que dans les demandes de feu. Les désirs de l'infanterie seront pris pour l'ensemble des calibres d'artillerie attribués au sec-

teur, car il incombe à l'organe supérieur d'artillerie d'intervenir avec tel ou tel calibre seulement, ou d'appuyer avec l'ensemble des bouches à feu à disposition.

Il faut donc que l'artilleur renseigne continuellement l'échelon supérieur. Ce dernier ne connaissant que les grandes lignes, ses décisions dépendent surtout des précisions qu'il reçoit de son représentant au front. Aucun détail n'est négligeable. Le plus important parmi ceux-ci est de signaler au commandant supérieur l'emplacement exact des éléments avancés ; le tenir au courant de chacun des mouvements de nos troupes et, éventuellement, des mouvements observés chez l'ennemi. Ces rapports successifs et fréquents doivent être très clairs. S'ils ne peuvent être communiqués par radio ou par fil (éviter l'encombrement des lignes), l'officier de liaison enverra par coureur ou tout autre moyen, un rapide croquis ou un rapport écrit sur la situation, rapport qui, p. ex. précisera certains buts par coordonnées ou qui pourra même contenir l'essentiel des missions nouvelles reçues par l'infanterie au cours de l'action. Ces rapports sont de toute importance en haut lieu.

Les demandes de tir doivent, si possible, se référer au plan de tir. Mais il faut de plus s'habituer à désigner rapidement des objectifs imprévus. Ces derniers sont généralement destinés aux armes lourdes de l'infanterie, mais peuvent occasionnellement être demandés à l'artillerie.

L'officier de liaison doit être assez fortement accompagné. On lui attribuera notamment un bon sous-officier, capable de le remplacer au point de vue transmissions (utilisation du code IA). Il est, par exemple, possible que l'Of. li. soit appelé à régler le tir. Dans ce cas, son remplaçant (Cpl. ou Sgt.) restera auprès du commandant de batterie ou de régiment, afin d'assurer la liaison et la transmission des renseignements. Il est donc indispensable que le sous-officier en question ait reçu préalablement une instruction appropriée et qu'il soit capable de remplacer l'officier de liaison, non seulement dans le main-

tien de celle-ci, mais aussi pour d'éventuelles reconnaissances, telles que positions de batteries ou de P.C.

La composition du groupe de liaison fera l'objet d'un soin particulier, tant au point de vue qualité des hommes que quantité. Elle doit être mobile et suffisamment nombreuse pour transporter aisément son matériel. Mentionnons en passant que le matériel de radio, joint au paquetage réduit que l'homme porte nécessairement avec lui, est encore trop lourd. Souvent appelé, hors de tous chemins battus, à suivre le commandant de l'infanterie, par monts et par vaux, au gré de sa fantaisie, le groupe de liaison ne pourra presque jamais faire usage d'un moyen de transport. Aussi, plus l'équipe sera mobile, donc légèrement chargée, plus la liaison sera rapide en cas de déplacement.

Je voudrais, pour terminer, effleurer la question du mode de transmission.

On lit, par exemple, dans la glorieuse épopée de la 2^{me} D.B. française du général Leclerc que, durant toute la campagne de France et jusqu'à Berchtesgaden, pas un mètre de fil n'a été posé. Toutes les liaisons (ordres tactiques, demandes de feu, d'appui d'aviation, etc.) furent faites par radio, tant à l'intérieur de la D.B. qu'avec les troupes alliées qui la flanquaient. Mieux encore, ces transmissions se sont faites en langage clair. Le danger de ce procédé semble avoir été éliminé par la rapidité avec laquelle les ordres ont pu être exécutés et les demandes satisfaites.

Sans vouloir pousser la chose si loin, n'y a-t-il pas là, en ce qui concerne la liaison infanterie-artillerie, un enseignement à tirer ? Je le crois. Dans bien des cas, la nécessité de poser un fil de téléphone ou même d'avoir un fil avec soi devient discutable. A moyens rapides, liaison rapide ; l'utilisation de la radio prime aujourd'hui sur toute autre liaison. Le détachement de liaison ne sera donc en principe, équipé que de la radio ; un groupe de téléphonistes pourra lui être adjoint si la manœuvre laisse entrevoir un stationnement prolongé dans

un secteur très restreint (situation fréquente, surtout en montagne). Dans ce cas seulement, la liaison radio est avantageusement doublée par un fil. Y a-t-il un nouveau tri à faire dans les ordres devant être codifiés et ceux, devenus plus nombreux, qui peuvent être passés en clair, dans l'intérêt d'une rapide exécution et souvent au détriment d'une réaction ennemie ? Je le pense aussi.

La solution de ces problèmes, toujours provisoire, mérite donc une attention soutenue.

Cap. P. MENNET.
